

Autre est la méthode des mathématiques, autre la méthode de l'étude des langues.

L'élève normaliste devrait concourir à la confection raisonnée des méthodes spéciales, basées sur les principes qui découlent des connaissances psychologiques et de la nature des choses à étudier.

Ainsi préparé, le jeune instituteur, une fois dans l'exercice de ses fonctions, loin de se borner à suivre, d'une manière mécanique, des méthodes toutes faites, imposées à son intelligence et à sa mémoire, s'attacherait à les raisonner pratiquement, à en constater les résultats bons ou mauvais, et à rechercher les causes qui les produisent.

IX

Une autre spécialité à étudier avec soin dans l'école normale, c'est le gouvernement de l'école.

Ce cours comprend tout ce qui se rapporte à l'organisation matérielle et disciplinaire de l'école : la maison, ses divisions et son aménagement ; éclairage, chauffage et ventilation ; tableaux noirs, cartes, globes et autres appareils ; le maître, ses qualités, ses responsabilités, ses droits et ses devoirs ; classification des élèves, examens et promotions ; horaire et emploi du temps ; habitudes à faire contracter aux élèves ; ordre et discipline ; exercice de l'autorité ; émulation et répression.

Durant les exercices scolaires, le maître doit s'ingénier à varier l'attitude des élèves, pour leur éviter toute fatigue inutile et toute contention excessive.